

Augmentation de capital annoncée

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 TUNIS

La Banque de Tunisie BT, porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 26 Mai 2016, a décidé de porter son capital social de 150.000.000 Dinars à 180.000.000 Dinars par incorporation des réserves ordinaires pour un montant de 30.000.000 Dinars.

L'augmentation de capital sera réalisée par la création de **30.000.000 actions nouvelles gratuites** au nominal de **un (1) dinar** chacune à attribuer aux détenteurs des 150.000.000 actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires en Bourse des droits d'attribution à raison **d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} Janvier 2016**.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 26 Mai 2016, le Conseil d'Administration réuni le même jour, a décidé le détachement du droit d'attribution relatif à cette augmentation de capital, en date du **3 Juin 2016**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} Janvier 2016**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes de la Banque de Tunisie seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **3 Juin 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **3 Juin 2016** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **3 Juin 2016**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **3 Juin 2016**.